

nombre de migrants à prendre des moyens détournés pour entrer illégalement dans ces pays ou à se présenter aux frontières des pays dont les portes sont toujours ouvertes.

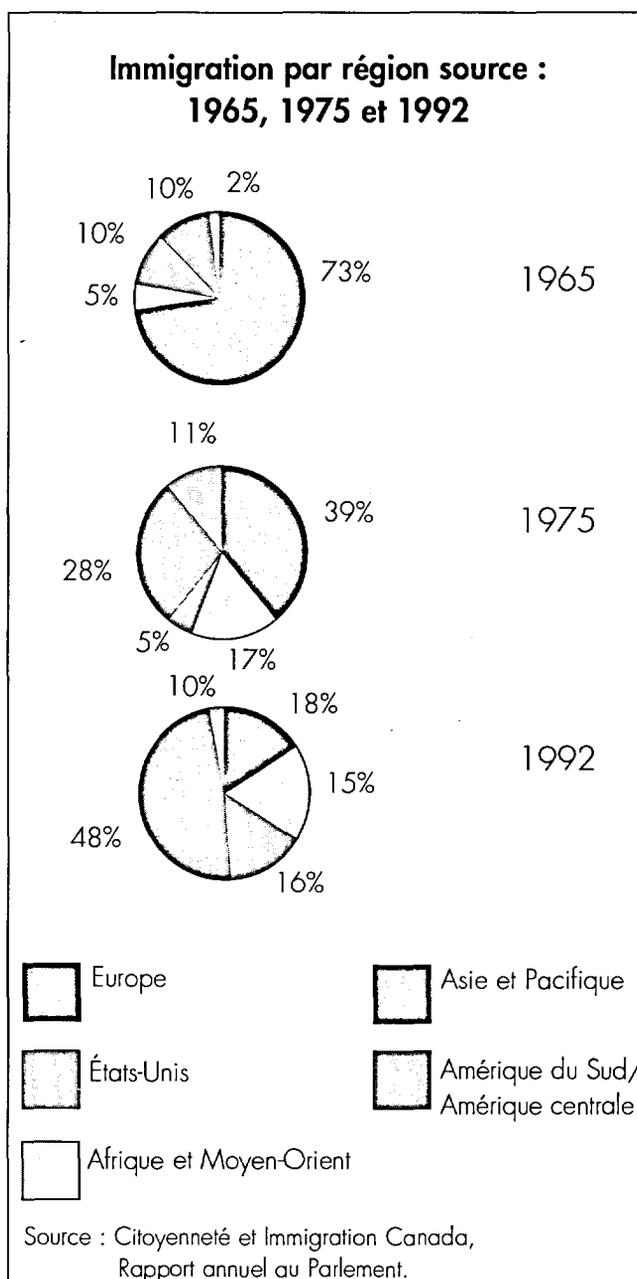
Il faut une plus grande coopération internationale pour régler ces questions. Depuis de nombreuses années, le Canada est reconnu comme un chef de file de la coopération internationale en faveur des réfugiés. Je veux qu'il continue d'assumer un rôle de leader dans l'aide humanitaire aux plus défavorisés. Aussi, continuerons-nous de militer fortement pour le maintien du rôle du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Canada et le monde

Un nombre grandissant de personnes partout dans le monde se tournent vers les pays développés pour de l'aide et, de plus en plus, pour un refuge et un contexte économique plus favorable. Un certain nombre de facteurs ont contribué à contraindre ou à inciter environ 100 millions de personnes à rechercher une meilleure qualité de vie dans d'autres pays, souvent en dehors des voies régulières de l'immigration. Bien qu'elle soit forte, l'incidence des «pressions migratoires» en Europe et en Amérique du Nord commence à peine à être ressentie. Outre son rôle dans la protection des réfugiés, le Canada sera de plus en plus appelé à participer aux efforts déployés par la communauté internationale pour éliminer les causes profondes qui poussent les gens à fuir leur patrie. Grâce à sa longue expérience et à ses compétences relativement aux réfugiés, et grâce à sa politique soutenue d'immigration contrôlée, le Canada est dans une position unique pour jouer un rôle de chef de file.

Comme l'a fait remarquer le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les mouvements migratoires irréguliers à l'échelle internationale sont complexes. Par conséquent, il devient plus difficile de faire la distinction entre les réfugiés qui ont besoin de protection et les migrants motivés par d'autres facteurs. L'irrégularité des mouvements migratoires nous oblige à faire des efforts pour améliorer les conditions socio-économiques qui poussent les gens à quitter leur pays pour éviter les conflits et les abus des droits de la

personne auxquels sont attribuables les mouvements de réfugiés.



Le gouvernement est d'avis que la réaction des gouvernements à l'irrégularité des mouvements migratoires doit comporter deux volets. En premier lieu, il faut des programmes d'immigration et des systèmes de protection des réfugiés qui permettent de régler de manière efficace et humanitaire les mouvements migratoires lorsqu'ils surviennent. De nos jours, le Canada est l'un des rares pays qui administrent un programme d'immigration planifié et «effectif». Des